

Communiqué de presse
Association Seine-Nord Europe
Vendredi 11 juillet 2008

Des satisfactions devant les avancées réelles du projet mais des attentes quant à la finalisation globale de son financement

L'association Seine-Nord Europe, présidée par Philippe MARINI, Sénateur-Maire de Compiègne, a tenu son Assemblée Générale, le lundi 7 juillet 2008 à Paris, en présence de nombreux acteurs territoriaux et décideurs du transport fluvial. A cette occasion, l'association a voté une motion dans la perspective de l'examen par le Parlement du projet de loi de programme relatif à la mise en œuvre du Grenelle de l'environnement.

Le risque de voir le projet pris en otage dans le cadre des discussions entre l'Etat et les collectivités territoriales appelées à co-financer le projet

L'association Seine-Nord Europe s'est tout d'abord félicitée des récentes avancées qu'a connu le projet Seine-Nord Europe et de son inscription dans le projet de loi « Grenelle de l'environnement ». Elle note avec satisfaction la confirmation d'un schéma de financement via un contrat de partenariat, mode de financement qu'elle a toujours soutenu pour ce projet.

En revanche, l'association s'inquiète des risques de glissement de la date de mise en service de l'infrastructure, quand l'Etat précise dans son projet de loi que Seine-Nord Europe sera « *cofinancé dans le cadre d'un contrat de partenariat public-privé, par l'Union européenne, les collectivités territoriales et l'Etat, sur la période 2009-2020* ». C'est pourquoi, l'association Seine-Nord Europe demande que la date de 2014, initialement envisagée pour la mise en service du canal et techniquement envisageable, soit inscrite dans le projet de loi comme objectif de mise en service.

L'association espère également que le projet pris ne sera pas pris en otage dans le cadre des négociations entre l'Etat et les collectivités territoriales appelées à co-financer le projet. Elle souhaite ainsi que les parties prenantes fassent prévaloir l'intérêt général afin que les discussions puissent aboutir rapidement, notamment dans le cadre des contacts prévus ce début juillet entre l'Etat et les Présidents des Conseils régionaux concernés, et ceux à venir avec les Présidents des Conseils généraux.

L'engagement de la mission confiée par le Préfet coordinateur à l'association sur la gouvernance territoriale du projet

L'association a également confirmé toute sa mobilisation quant à l'animation de la gouvernance territoriale du projet, suite à la mission confiée par le Préfet coordonnateur en février dernier. Cette mission se traduira, dès la rentrée 2008, par deux premiers séminaires dédiés aux acteurs territoriaux sur les thématiques « Plates-formes multimodales » et « Tourisme ». Les attentes des territoires sur ces thématiques seront consignées par l'association dans un livre blanc destiné à enrichir le programme fonctionnel du futur contrat de partenariat Seine-Nord Europe.

Les motions adoptées lors de l'AG de l'association Seine-Nord Europe

Face aux objectifs annoncés du gouvernement en matière de report modal, l'association s'interroge sur la portée de certaines dispositions prévues par le projet de loi Grenelle de l'environnement et l'application concrète des dispositifs prévus, notamment pour le projet Seine-Nord Europe.

Afin de porter une nouvelle ambition pour le transport fluvial, l'association Seine-Nord Europe a ainsi pris position en faveur :

- du caractère prioritaire de la modernisation du réseau fluvial magistral que devra traduire le prochain contrat d'objectifs et de moyens conclu entre l'Etat et VNF ;
- de l'amélioration des dessertes fluviales des ports maritimes et notamment de la réalisation urgente de l'écluse fluviale de Port 2000 au Havre et d'une connexion fluviale directe entre Fos 2XL à Marseille et le Rhône ;
- de l'adoption d'un plan d'aide à la batellerie adapté à tous les objectifs définis dans le Grenelle de l'environnement ;
- du principe d'un débat public sur le projet de liaison Moselle-Saône pour 2011.

Pour conforter une mise en service rapide de Seine-Nord Europe, l'association Seine-Nord Europe a ainsi pris position en faveur :

- de la confirmation dans le projet de loi « Grenelle de l'environnement » d'un objectif de mise en service de Seine-Nord Europe en 2014 ;
- de la mise en place rapide de la Commission Inter-gouvernementale Seine-Escaut ;
- de la structuration du réseau de plates-formes multimodales sur le réseau Seine-Escaut permettant d'encourager le développement économique des territoires traversés ;
- du lancement de l'Appel Public à Concurrence (AAPC) lié au contrat de partenariat Seine-Nord Europe avant la fin de l'année 2008.

Pour saluer le rôle joué par François BORDRY pendant ses 13 ans de mandat à la tête de VNF et son soutien indéfectible au projet Seine-Nord Europe, l'association a approuvé une motion exceptionnelle de remerciement, et de regret pour son départ.

Rappel sur l'association « Seine-Nord Europe »

L'association Seine-Nord Europe, présidée par Philippe MARINI, Sénateur-Maire de Compiègne et rapporteur général de la Commission des Finances au Sénat, regroupe des collectivités territoriales, des organismes socioprofessionnels, des chambres consulaires et des personnalités mobilisées en faveur du grand projet de canal Seine-Nord Europe. L'objectif de l'Association est de promouvoir et de soutenir auprès des pouvoirs publics et de l'opinion la réalisation de Seine-Nord Europe, liaison fluviale à grand gabarit reliant le bassin parisien au canal Dunkerque-Valencienne, long d'une centaine de kilomètres depuis Janville (au Nord de Compiègne) jusqu'au canal Dunkerque-Escaut, et au-delà au grand réseau fluvial du nord ouest européen.

Contact presse : Yann JOSSE - 01.44.56.09.56 - yosse@alliantis.fr